

Groupe Média Pyramide
10 ans d'engagement au service d'une presse professionnelle et responsable P.6



Sport et jeunesse africaine

La mission NEDEL & CRICIUMA-COVI TRANS officiellement lancée au Togo P.4



N° 975 du 29 juillet 2026 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Agriculture togolaise



La révolution silencieuse qui transforme les campagnes

 P.3

Arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO

Retour sur une décision aux interprétations multiples, le gouvernement togolais répond avec calme et fermeté P.3

Politique togolaise

Et voilà le grand meeting populaire du CNCC P.4



Agriculture togolaise

LA RÉVOLUTION SILENCIEUSE QUI TRANSFORME LES CAMPAGNES

Pendant longtemps, l'agriculture togolaise a été perçue comme un secteur aux immenses potentialités mais freiné par des contraintes structurelles. Dépendance à la pluviométrie, faible mécanisation, difficultés d'accès aux financements, pertes post-récolte importantes, insuffisance des infrastructures ou encore faible transformation locale limitaient les per-

sant sur la modernisation complète du secteur. La création des Zones d'Aménagement Agricole Planifié (ZAAP) constitue l'un des principaux symboles de cette transformation. En regroupant, sécurisant et aménageant les terres agricoles, ces espaces permettent aujourd'hui une exploitation plus rationnelle des ressources foncières. Plus de 193 ZAAP couvrant plus de

changement climatique, le gouvernement a fortement investi dans l'irrigation, les forages, les périmètres aménagés et les kits de pompage solaire. Ces infrastructures permettent désormais à de nombreux producteurs de réaliser plusieurs campagnes agricoles par an, tout en réduisant leur dépendance aux aléas climatiques.

La recherche agricole accompagne également cette évolution. Les travaux conduits par l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) favorisent la mise au point de variétés plus résistantes, mieux adaptées aux conditions locales et offrant de meilleurs rendements. Associées à une disponibilité accrue des semences certifiées, des engrais subventionnés et des produits phytosanitaires, ces innovations contribuent à améliorer



devient un axe stratégique avec le développement des agropoles, des centres de transformation agroalimentaire et des laboratoires de contrôle de qualité. L'objectif consiste à créer davantage de valeur ajoutée sur le territoire national, renforcer les exportations et développer une véritable industrie agroalimentaire. Les investissements réalisés concernent également les infrastructures rurales. Des milliers de kilomètres de pistes agricoles facilitent désormais l'écoulement des récoltes, tandis que plusieurs centaines de

4 objectifs principaux ont été assignés à l'IFAD Barkoissi dès sa création. Primo, former les jeunes et adultes dans le domaine de l'élevage, de la transformation laitière. Ensuite, mettre en place une ferme agro-pédagogique et d'exploitation moderne pour servir en quelque sorte de ferme pilote pour servir de modèle pour les producteurs du milieu. Il est aussi question d'accompagner le développement de la filière laitière et enfin, accompagner aussi les producteurs éleveurs, agriculteurs, transformateurs de lait dans leur métier de tous les jours. En allant vers eux par les assistances techniques et aussi les conseillers nécessaires pour qu'ils puissent intégrer dans leur pratique habituelle les nouvelles pratiques d'élevage et de production végétale.»

Cette transformation repose enfin sur une gouvernance renouvelée. La création de nouvelles structures spécialisées, le dialogue permanent avec les producteurs et l'utilisation croissante des données statistiques permettent aujourd'hui d'adapter les politiques publiques aux réalités du terrain. Si des défis demeurent encore, notamment en matière de financement, de transformation industrielle et d'accès aux marchés internationaux, les fonda-



formances d'une activité qui occupe pourtant près de 65 % de la population active et contribue à environ 22,8 % du produit intérieur brut. Cinq ans après le lancement de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, le paysage agricole présente désormais un visage profondément renouvelé.

Au-delà des chiffres, c'est une

35 000 hectares ont déjà été aménagées, offrant aux producteurs des conditions de travail nettement améliorées.

Mais la modernisation agricole ne s'arrête pas à l'organisation de l'espace. La mécanisation connaît elle aussi une accélération remarquable. L'introduction de centaines de tracteurs, la création des Centres Régionaux de Mécanisation Agri-



durablement la productivité. La professionnalisation du secteur constitue un autre acquis majeur de cette feuille de route. Des centaines de conseillers agricoles sillonnent désormais les cantons pour accompagner les producteurs. Les coopératives se multiplient, les formations en entre-

magasins de stockage limitent les pertes post-récolte qui pénalisaient fortement les producteurs.

L'élevage bénéficie lui aussi d'une profonde modernisation grâce aux campagnes de vaccination animale, à la construction d'abattoirs modernes, à la création de marchés à bétail



véritable mutation qui s'opère progressivement dans les campagnes togolaises. L'ambition affichée par les pouvoirs publics consiste à faire de l'agriculture un moteur de création de richesses, d'emplois et de développement économique. Cette vision ne repose pas uniquement sur l'augmentation des productions agricoles. Elle englobe désormais toute la chaîne de valeur, depuis l'accès sécurisé à la terre jusqu'à la transformation industrielle des récoltes.

Cette nouvelle dynamique s'inscrit dans la continuité des importantes réformes engagées depuis plus d'une décennie. Après les programmes de relance agricole ayant permis une progression remarquable de la production du maïs, du riz et d'autres cultures vivrières, le gouvernement a choisi d'aller plus loin en mi-

cole, la formation de centaines de tractoristes et le développement des entreprises locales de travaux mécanisés changent progressivement le quotidien des exploitants. Là où les travaux agricoles nécessitaient autrefois plusieurs jours d'efforts physiques, quelques heures suffisent désormais pour préparer les terres.

Cette évolution ouvre également de nouvelles perspectives pour les jeunes ruraux. Les métiers liés à la conduite des engins, à leur maintenance ou aux prestations mécanisées deviennent progressivement de véritables opportunités d'emploi. L'agriculture cesse ainsi d'être perçue uniquement comme une activité pénible pour devenir un secteur d'avenir.

La maîtrise de l'eau constitue un autre pilier de cette transformation. Face aux effets du



preneuriat agricole se généralisent tandis que les outils numériques permettent aux exploitants d'accéder aux conseils techniques, aux données météorologiques et aux informations utiles à la conduite de leurs exploitations. L'ambition gouvernementale dépasse désormais la simple production agricole. La transformation locale des produits

mieux organisés et au développement de nouvelles zones dédiées à la production bovine. Les instituts de formation agricole, notamment l'IFAD de Barkoissi, participent parallèlement à l'émergence d'une nouvelle génération de professionnels du secteur.

Selon le Col. Napo Bruno Kpandja, Directeur Général de l'IFAD élevage de Barkoissi, «

tions d'une agriculture plus compétitive apparaissent désormais solidement établies. En plaçant le secteur agricole au cœur de sa stratégie de développement, le Togo entend faire de ses campagnes un véritable moteur de croissance économique et de prospérité partagée.

El hadj Tchaboré

Le Messenger

Arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO

RETOUR SUR UNE DÉCISION AUX INTERPRÉTATIONS MULTIPLES, LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS RÉPOND AVEC CALME ET FERMETÉ

L'arrêt rendu en janvier 2026 par la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la réforme constitutionnelle togolaise de 2024 n'a pas fini de susciter commentaires, lectures et interprétations. Saluée par une partie de l'opposition et de la société civile comme une décision mettant en cause le processus de réforme constitutionnelle au Togo, la décision communautaire a aussi fait l'objet d'une lecture beaucoup plus nuancée au regard de ses motivations et surtout de ses conséquences juridiques. Après plusieurs mois de silence, le gouvernement togolais vient de livrer sa première réaction officielle. Une réaction qui tranche par son calme, sa précision et le soin manifestement apporté à son élaboration.

C'est le site d'information Savoir News qui a publié, dimanche 26 juillet 2026, les premières observations officielles du gouvernement togolais sur cet arrêt. Le choix du moment n'est pas anodin. Les autorités n'ont pas répondu dans la précipitation, ni dans le tumulte qui avait accompagné les premières réactions à la décision de la Cour. Elles ont pris le temps d'examiner le contenu de l'arrêt, d'en mesurer la portée et d'en tirer les observations qu'elles jugent nécessaires. Une manière de procéder qui traduit une volonté de privilégier le droit et l'argumentation à la polémique. Sur le fond, le gouvernement ne conteste pas l'existence de l'arrêt. Il en propose plutôt une lecture juridique et entend mettre en lumière ce qu'il considère comme des éléments essentiels, parfois moins présents dans les commentaires qui ont suivi la décision. Au premier rang figure la question des compétences de la Cour de justice de la CEDEAO.

La position gouvernementale est sans ambiguïté : « La Cour n'a aucune compétence de contrôle de constitutionnalité du droit interne, ni un titre à juger un pouvoir constituant national. » Pour Lomé, la juridiction communautaire dispose de compétences précises en matière de droits de l'homme et de respect du droit communautaire, mais ne saurait se transformer en juge de la constitutionnalité des actes relevant

de l'ordre constitutionnel interne d'un État.

Cette mise au point intervient alors que la Cour, saisie par des partis politiques de l'opposition et des organisations de la société civile, avait estimé que « la modification constitutionnelle adoptée le 25 mars 2024, compte tenu de son calendrier, de son contenu et de ses effets escomptés, viole l'article 23 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, et constitue un changement inconstitutionnel de gouvernement au sens de cette disposition ».

Dans son arrêt, la Cour avait également estimé que la réforme constitutionnelle intervenue « peu avant les élections législatives et sans une large consultation nationale, constitue un abus de la réforme constitutionnelle visant à consolider le contrôle politique ». Cette appréciation

avait été accueillie favorablement par l'opposition et plusieurs organisations de la société civile, qui y voyaient une remise en cause du processus constitutionnel engagé en 2024. Mais pour le gouvernement togolais, une lecture complète de l'arrêt impose de ne pas s'arrêter à ces seules appréciations. Les autorités soulignent notamment que deux requérants, l'Association des victimes de la torture au Togo (ASVITTO) et l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI), ont été écartés de la procédure pour défaut de capacité juridique, faute de preuve de leur enregistrement. Surtout, le gouvernement insiste sur un élément qu'il considère comme déterminant : la Cour n'aurait pas constaté de violation du droit communautaire imputable à la République togolaise. « Elle a constaté que la République togolaise n'a violé aucune disposition du droit communautaire comme le

Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance, en l'espèce. De manière claire, la Cour a conclu que la République togolaise ne pouvait être tenue responsable d'aucune violation du droit de participer aux affaires publiques », relève-t-il. C'est à partir de cette distinction que les autorités togolaises construisent leur réponse. Elles reconnaissent l'existence d'appréciations formulées par la Cour sur la réforme constitutionnelle, mais contestent que ces appréciations puissent être assimilées à une compétence générale de contrôle de la Constitution togolaise. Le gouvernement évoque ainsi « une tentative de la Cour à outrepasser ses compétences », rappelant que ses attributions sont, selon lui, circonscrites au contrôle du respect des droits de l'homme et aux manquements au droit com-

munautaire. La question de l'instrument régional relatif aux changements constitutionnels constitue également un point central de la réponse. Le gouvernement rappelle que « Le seul instrument régional explicitement conçu pour encadrer les révisions constitutionnelles et les calendriers électoraux dans l'espace CEDEAO » ne peut, selon son interprétation, être mobilisé dans les conditions retenues par la Cour. « Seulement, cet instrument ne peut être actionné que par les États uniquement. Saisie par des particuliers, la Cour ne pouvait l'invoquer », précise-t-il.

L'autre volet important de la réaction gouvernementale concerne les conséquences concrètes de l'arrêt. Sur ce terrain, Lomé invite à regarder au-delà des formules et des interprétations politiques pour s'intéresser aux mesures effectivement prononcées par la juridiction communautaire. Le gouvernement relève notamment que la Cour n'a pas ordonné

l'abrogation ou le retrait de la réforme constitutionnelle de 2024, alors même que cette demande figurait parmi les revendications des requérants.

La réponse officielle est particulièrement ferme sur ce point : « La Cour fondé son arrêt sur des qualifications supposant que les auteurs de la réforme poursuivaient un dessein anti-démocratique. Or, la Cour a été incapable de trouver une seule pièce pour soutenir ses affirmations. Elle a tiré les conséquences logiques en refusant d'ordonner le retrait de la loi constitutionnelle de 2024, que les requérants réclamaient expressément. Elle n'a prononcé aucune réparation pécuniaire. »

Pour le gouvernement, la portée de l'arrêt doit donc être appréciée à partir de son dispositif réel et non uniquement des commentaires qu'il a suscités. Il relève que la Cour s'est limitée à une injonction invitant l'État à veiller, à l'avenir, à ce que toute réforme constitutionnelle ou institutionnelle soit conforme à ses obligations internationales. « Aucune obligation de défaire l'ordre constitutionnel existant n'en découle », affirme-t-il.

Cette précision est politiquement et juridiquement importante dans le débat national. Elle permet aux autorités de soutenir que l'arrêt, contrairement à certaines lectures qui ont pu en être faites, ne commande pas un retour en arrière sur l'architecture institutionnelle issue de la réforme constitutionnelle de 2024. Le gouvernement entend ainsi dissocier les appréciations de la Cour sur le contexte et le processus de la réforme des conséquences juridiquement contraignantes qui découlent effectivement de sa décision. Reste la question de la consultation nationale, qui constitue l'un des principaux reproches formulés dans l'arrêt. Là encore, le gouvernement togolais oppose à cette lecture sa propre appréciation du processus ayant conduit à la réforme. Il réfute l'idée d'une réforme conduite sans débat et rappelle la participation des forces vives ainsi que les discussions parlementaires.

Sa conclusion est catégorique : « La République togolaise ne saurait être prise en défaut sur ce point car la réforme constitutionnelle de 2024 a fait l'objet de consultations

des forces vives et de débat public aussi ouvert que contradictoire à l'Assemblée nationale. »

Au-delà du contenu juridique de cette réponse, c'est aussi sa temporalité et sa tonalité qui méritent d'être relevées. Pendant plusieurs mois, alors que l'arrêt faisait l'objet de nombreuses interprétations et alimentait les commentaires politiques, le gouvernement togolais n'a pas engagé de polémique immédiate. Il a choisi de garder le silence, d'observer et de prendre le temps nécessaire pour examiner le dossier.

Cette attitude donne aujourd'hui à sa réaction une tonalité particulière. Plutôt que de répondre à chaud à une décision qui pouvait facilement susciter une réaction politique vigoureuse, les autorités ont privilégié une réponse différée, structurée autour des compétences de la Cour, du contenu de son dispositif et des obligations qui en découlent réellement.

La démarche peut être perçue comme une volonté de traiter une question sensible avec responsabilité et élégance institutionnelle. Le gouvernement ne cherche pas, dans sa réaction publiée par Savoir News, à nier l'arrêt ni à éluder les appréciations de la juridiction communautaire. Il entend surtout en discuter la portée, rappeler les limites qu'il estime attachées aux compétences de la Cour et souligner les éléments de la décision qui, selon lui, ont été insuffisamment mis en avant dans le débat public.

Dans un contexte où les décisions judiciaires peuvent rapidement devenir des instruments de confrontation politique, le gouvernement togolais a donc choisi de laisser passer le temps avant de parler. Une stratégie du recul plutôt que de l'immédiateté, qui lui permet aujourd'hui de répondre avec une certaine sérénité à un arrêt ayant donné lieu à des lectures particulièrement contrastées. Sur le fond, le message est clair : pour Lomé, la décision de la Cour de justice de la CEDEAO ne saurait être interprétée comme une remise en cause de l'ordre constitutionnel togolais ni comme la reconnaissance d'une compétence de la juridiction communautaire pour juger le pouvoir constituant national.

La rédaction

Le Messenger



Politique togolaise

ET VOILÀ LE GRAND MEETING POPULAIRE DU CNCC

Il devait être le grand rendez-vous populaire de la contestation politique. Il devait donner à voir une opposition capable de mobiliser largement et de démontrer, à travers une forte présence militante, que la contestation de la nouvelle Constitution du 6 mai 2024 et du passage du Togo à la Ve République reste solidement ancrée dans l'opinion. Mais au bout du compte, le « grand meeting populaire » annoncé par la CNCC (Cadre Nationale de la Concertation pour le Changement), dans le Vo, à une quarantaine de kilomètres au Nord Est de Lomé, a surtout donné l'impression d'un rendez-vous dont l'ambition affichée était nettement plus grande que la mobilisation enregistrée sur le terrain. L'ironie est presque dans le titre. Car lorsqu'une organisation politique annonce un « grand meeting populaire », elle crée naturellement une attente : celle de voir une foule importante, des militants venus de plusieurs localités, une jeunesse mobilisée et une démonstration de force susceptible de marquer les esprits. Or, à l'arrivée, la mobilisation du 26 juillet n'a manifestement pas été à la hauteur de cette ambition. Et pour la CNCC, ce nouvel épisode ressemble davantage à un revers qu'à la démonstration de force espérée.

Le problème est d'ailleurs moins dans le meeting lui-même que dans la répétition d'un phénomène devenu difficile à ignorer. Depuis plusieurs années, les grandes annonces de mobilisation de certains pans de l'opposition togolaise ne produisent plus les mêmes effets qu'autrefois. Les appels lancés à la population ne suscitent plus l'enthousiasme de masse espéré. Les manifestations et meetings annoncés comme historiques peinent à remplir les rues et les places. Et depuis la naissance de certaines coalitions, le constat semble se répéter : beaucoup d'annonces, beaucoup de mots, mais une capacité de mobilisation qui ne suit plus. Il faut avoir le courage de regarder cette réalité en face. Il fut un temps où l'opposition togolaise pouvait compter sur une mobilisation populaire impressionnante. Les mots d'ordre étaient suivis, les rassemblements attiraient des milliers de personnes et les grandes manifestations constituaient de véritables démonstrations de force politique. Cinq ans plus tard, le décor a changé. Le pays a changé. La société togolaise a changé. Et surtout, les attentes des citoyens semblent avoir profondément évolué.

Ce qui se joue aujourd'hui n'est

donc peut-être plus seulement une question de capacité organisationnelle de la CNCC ou des autres regroupements de l'opposition. Le phénomène pourrait traduire une forme de lassitude d'une partie des militants et sympathisants, notamment parmi les jeunes,



mais aussi d'une frange plus large de la population. À force d'entendre les mêmes discours, de revoir les mêmes slogans et de retrouver les mêmes méthodes de mobilisation, certains Togolais semblent avoir choisi de regarder ailleurs. Non pas nécessairement parce qu'ils adhèrent à tout ce que fait le pouvoir, mais parce qu'ils ne perçoivent plus suffisamment, dans l'offre politique de l'opposition, une alternative crédible et porteuse d'un projet répondant aux préoccupations quotidiennes.

C'est là que se trouve probablement le véritable message de cette faible mobilisation. Elle ne signifie pas automatiquement que tous les Togolais approuvent la politique du pouvoir. Elle ne signifie pas davantage que les difficultés du pays ont disparu ou que toutes les attentes sociales sont satisfaites. Elle traduit surtout une évolution du rapport des citoyens à la politique. Les Togolais semblent davantage préoccupés par l'emploi, le pouvoir d'achat, l'éducation, la santé, les infrastructures, la sécurité, les opportunités économiques et l'amélioration de leurs conditions de vie que par les éternelles querelles politiques.

Sur ce terrain, le pouvoir en place a compris quelque chose que son opposition semble encore avoir du mal à intégrer : gouverner, c'est aussi répondre, au moins en partie, aux préoccupations de ceux qui ne vous soutiennent pas. Le pouvoir sait parfaitement que tous les Togolais n'épousent pas sa politique. Il sait aussi qu'une partie de la population peut avoir des réserves, des critiques ou des attentes différentes. Mais en s'efforçant de mettre en œuvre des politiques qui touchent également les préoccupations de ses adversaires et de l'ensemble de la population, il s'offre une lon-

gueur d'avance politique. C'est peut-être là une des réalités les plus difficiles à accepter pour l'opposition togolaise. Depuis 2005, la trajectoire politique du pays a connu de nombreuses évolutions, avec des acquis mais aussi des défis persistants. Aujourd'hui, les messages appelant à l'unité, au travail et à la mobilisation pour le développement semblent trouver un écho dans une population qui aspire davantage à des résultats concrets qu'à une confrontation poli-

tique permanente. Les actes et les orientations portés par le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, notamment autour du capital humain et des politiques sociales, ont également contribué à installer dans une partie de l'opinion le sentiment que des réponses sont apportées à certaines préoccupations, même si les défis restent nombreux et que tout est loin d'être réglé.

C'est précisément sur ce terrain que l'opposition devrait se montrer beaucoup plus offen-

sive. Non pas en multipliant les appels à la rue ou en annonçant à chaque occasion un « grand meeting populaire », mais en démontrant qu'elle dispose d'une vision différente, réaliste et crédible pour le Togo. Une opposition moderne ne peut plus seulement dire ce qu'elle rejette. Elle doit expliquer ce qu'elle propose, comment elle compte le financer, comment elle compte le réaliser et surtout pourquoi les Togolais devraient lui faire confiance.

Le monde a changé. Les sociétés ont changé. Les jeunes générations ont changé. Les moyens d'information et de mobilisation ont changé. La politique elle-même est en pleine transformation. Dans un tel contexte, continuer à fonctionner avec les mêmes recettes, les mêmes discours et les mêmes réflexes politiques d'il y a dix ou quinze ans, en espérant obtenir les mêmes mobilisations, revient à courir derrière une réalité qui n'existe plus.

Le « grand meeting populaire » de la CNCC dans le Vo aura donc peut-être eu un mérite inattendu : celui de mettre une nouvelle fois en lumière le décalage qui semble exister entre les ambitions proclamées par certains acteurs de l'opposition et leur capacité réelle à entraîner les populations. Et si cette situation se répète, ce n'est probablement plus un simple accident de parcours. C'est un signal politique.

L'opposition togolaise, tout comme certaines composantes

de la société civile qui l'accompagnent ou partagent certaines de ses analyses, devrait prendre ce signal très au sérieux. Il ne sert à rien de chercher systématiquement des explications ailleurs, de mettre les difficultés de mobilisation sur le compte du pouvoir ou de considérer que la population serait simplement empêchée de participer. Une opposition qui veut reconquérir l'adhésion populaire doit d'abord accepter de se regarder dans le miroir. Elle doit se remettre véritablement en cause, sans complexe et surtout sans honte. Elle doit renouveler ses visages, ses méthodes, son discours et ses propositions. Elle doit comprendre que le citoyen togolais de 2026 n'est plus nécessairement celui de 2010, de 2015 ou même de 2020. Il veut être convaincu, pas simplement appelé à manifester. Il veut des projets, pas seulement des dénonciations. Il veut voir des hommes et des femmes capables de porter une alternative crédible, et non des acteurs condamnés à reproduire indéfiniment les mêmes batailles.

À défaut de cette profonde remise en question, les « grands meetings populaires » risquent de rester grands, surtout dans les annonces qui les précèdent. Et pendant ce temps, l'opposition continuera de courir derrière une mobilisation populaire qui, manifestement, semble avoir choisi d'autres priorités.

El hadj Tchaboré Bouraïma

Sport et jeunesse africaine

LA MISSION NEDEL & CRICIUMA-COVI TRANS OFFICIELLEMENT LANCÉE AU TOGO

La mission NEDEL & CRICIUMA, conduite en partenariat avec COVI TRANS, a officiellement marqué son lancement au Togo à travers un culte d'action de grâce organisé dimanche 26 juillet 2026 à l'Église évangélique presbytérienne du Togo (EPEPT) d'Agoè-Nyivé. Cette célébration religieuse a constitué un moment de communion et de bénédiction autour d'une initiative qui entend contribuer au développement du secteur sportif et à la valorisation de la jeunesse africaine.

À travers cette mission, les promoteurs affichent de grandes ambitions en cohérence avec les orientations de l'État togolais en matière de développement de la jeunesse, de promotion du sport et de création de nouvelles opportunités socio-économiques. L'initiative bénéficie notamment de l'implication de l'honorable Kovi Adanbounou, qui entend contribuer à son rayonnement et à sa mise en œuvre au Togo.

Au-delà de sa dimension sportive, le projet ambitionne de participer à la structuration et



à la professionnalisation d'un secteur appelé à jouer un rôle davantage important dans l'économie africaine. Il s'agit notamment de renforcer les perspectives offertes à la jeunesse sportive et de favoriser l'émergence d'un véritable environnement industriel autour du sport.

Le partenariat entre NEDEL & CRICIUMA et COVI TRANS s'inscrit ainsi dans une dynamique visant à transformer les potentialités de la jeunesse sportive africaine en opportunités concrètes de développement. Le lancement officiel de cette mission ouvre désormais une nouvelle étape, avec l'ambition

de faire du sport un véritable levier de création de valeur, d'emploi et de rayonnement pour la jeunesse.

Le culte d'action de grâce organisé à Agoè-Nyivé a donc donné une dimension spirituelle à cette nouvelle aventure, placée sous le signe de l'engagement, de l'espérance et de l'ambition. À travers cette initiative, ses promoteurs entendent apporter leur contribution à la construction d'un secteur sportif africain plus structuré, plus professionnel et davantage capable de soutenir les aspirations de la jeunesse.

La rédaction

FIL 2026 : LE CETEF ACCORDE UNE RÉDUCTION DE 70 % AUX FEMMES ET AUX JEUNES ENTREPRENEURS

À quelques mois de la 21^e Foire Internationale de Lomé (FIL), le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF TOGO 2000) renforce son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin et de la jeunesse. Dans un communiqué officiel publié le 24 juillet 2026, l'institution annonce une réduction exceptionnelle de 70 % sur le coût des stands destinés aux femmes entrepreneures et aux jeunes entrepreneurs, une mesure qui vise à favoriser leur participation à ce grand rendez-vous économique sous-régional. Pour la quatrième année consécutive, le CETEF renouvelle cette initiative qui s'inscrit dans une politique de promotion de l'entrepreneuriat inclusif et de soutien aux porteurs de projets. Concrètement, les stands situés à l'étage du pavillon Agou, habituellement commercialisés à 500 000 FCFA, seront proposés au tarif préférentiel de 150 000 FCFA aux bénéficiaires de cette offre. À travers cette mesure, le CETEF entend rendre la Foire Internationale de Lomé plus accessible aux jeunes entreprises et aux initiatives portées par les femmes. L'objectif est de leur permettre de présenter leurs produits et services à un large public, d'élargir leur réseau professionnel, de nouer de nouveaux partenariats et de saisir des opportunités d'affaires susceptibles d'accélérer leur croissance.

La Foire Internationale de Lomé demeure l'un des plus importants événements commerciaux de la sous-région ouest-africaine. Elle constitue chaque année une vitrine privilégiée pour les entreprises nationales et étrangères, les investisseurs ainsi que les institutions publiques et privées. En facilitant l'accès aux espaces d'exposition pour les jeunes promoteurs, le CETEF contribue à dynamiser l'écosystème entrepreneurial togolais et à encourager l'émergence de nouvelles initiatives économiques.

Les réservations des stands sont d'ores et déjà ouvertes en ligne et resteront disponibles dans la limite des espaces encore libres. Le CETEF invite les entrepreneurs intéressés à effectuer rapidement leurs démarches afin de bénéficier de cette offre préférentielle. Par cette nouvelle mesure, la Direction générale du CETEF confirme sa volonté de faire de la 21^e Foire Internationale de Lomé une édition placée sous le signe de l'inclusion économique, de l'innovation et de la promotion des talents. Elle adresse également ses vœux de plein succès à l'ensemble des exposants et participants qui prendront part à cette grande rencontre dédiée à l'entrepreneuriat, au commerce et au développement des affaires.

La rédaction

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 27 JUILLET AU 02 AOUT2026

PHARMACIE 2000
Bè kpota, BP 61194
96 37 94 25

PHARMACIE AGBEGNIGAN
Tokoin Ramco - Gbadago, Av de la Libération, près du PRET A MANGER
70 20 00 00

PHARMACIE AU GRAIN D'OR
Carrefour Zorobar, grand contournement
22 70 06 90

PHARMACIE AUREOLE
Agoè Trokpossimé au carrefour Camp GP à 50 m de l'EPP du Camp GP
70709898

PHARMACIE BA-AYETA
Kégué Zogbédji, non loin de la station OANDO après le pont de Kégué
97726969

PHARMACIE BAGUIDA
Rte baguida-dévégo, BP 60767
22 35 47 77

PHARMACIE BETANIA
Rue sito, gblinkomé, 19 BP 243
96 80 10 11

PHARMACIE BETHEL
Bd. Du 30 Août, sur la route de kpalimé, adidogomé, BP1236
98 58 64 64

PHARMACIE BIOVA
Bd. Felix Boigny, rue badjode, gbényédzi, BP 61347
70 23 19 23

PHARMACIE BON PASTEUR
38, rue de la libération, BP 2266
91 43 44 84

PHARMACIE BON SECOURS
Gblinkomé, BP 80878
22 20 76 30

PHARMACIE DE L'OCAM
30, rue de l'entente BP 3697
22 21 62 05

PHARMACIE DEO GRATIAS
Rue de l'ocam, derrière siège Ecobank, kotokoukondji, BP 1128
96 28 57 13

PHARMACIE DES ECOLES
Rte de kpalimé, face lycée technique adidogomé, 04 BP 74
22 51 75 75

PHARMACIE DES ROSES
Carrefour de l'union, vakposito
70 42 37 72

PHARMACIE DU 3e ARRONDISSEMENT
219, boulevard du 13 Janvier, BP 2847
22 21 52 27

PHARMACIE DU PEUPLE
PRES MARCHE NKAFU CERFER
22 26 84 22

PHARMACIE DU PORT
Bd. Du mono, face SAKAWA, Ablogamé, BP 12999
22 27 61 88

PHARMACIE EL-NISSI
DZOTSI KOMLA SENAM VICTOR ADIDOGOME APEDOKOE GBO-MAME 07
79 78 15 37

PHARMACIE EL-SHADAÏ
Atikoumé, en face de ESTAO
22 51 44 25

PHARMACIE EL-SHAMMAH
Amadahomé à côté de la maison des jeunes
22 46 93 50

PHARMACIE EMMAUS
Route de Mission-Tové, Agoè-Nyivé BP 20492
70 40 25 40

PHARMACIE ENOULI
Face gare routière Agblalipédogan, BP 8613
22 25 90 68

PHARMACIE ESPACE VIE
Agoè-Logopé, face bar Plaisir 2003
99 85 89 07

PHARMACIE EVA
Sanguéra, non loin de T'OIL
92163232

PHARMACIE GRATITUDE
Grand contournement non loin du carrefour avinato à 100m de la clinique OASIS
92 18 94 85

PHARMACIE GREENRX
Ségbé dans l'immeuble Mabiz Plaza non loin de rond point Douane
92961919

PHARMACIE HORIZON
95, boulevard du 13 Janvier, Nyekonakpoè, 08 BP 81726
90 56 52 56

PHARMACIE HOSANNA
Rond-Point Sagbado, à 100m d'EPP Sagbado, Adidogomé, 05 BP 77
97 77 69 59

PHARMACIE JUSTINE
291, boulevard des armées, tokoin Habitat, BP 8021
22 21 00 01

PHARMACIE LA FLAMME
D'AMOUR
Sise à Agodékè, route d'Anèho
70 45 70 14

PHARMACIE LA GRACE
Nationale N°1, face Terrain d'Agoè-Nyivé, BP 440
22 25 91 65

PHARMACIE LA NOUVELLE TULIPE
Rte de Mission-Tové, près de la Station CAP Agoè-légbassito
99 47 00 70

PHARMACIE LA PATIENCE
Djagblé à 300 mètres du CMS Ayokléfé 70052339
PHARMACIE LA PROSPERITE
Bd. Eyadéma, Angle rue kokoté, BP 80272 Lomé 08

96 80 09 91

PHARMACIE LE GALIEN.
Avenue Pya, Rue Pavée, Adidoadin, 05 BP 92

22 51 71 71

PHARMACIE LIDDY
Agoè - Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp Fir
70901960

PHARMACIE MADINA
WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de l'UTB Novissi
91 18 33 33

PHARMACIE MAGNIFICAT
Aflao Yokoe, Rue De La Pampa à 100 M Du Palais Royal De Yokoe, Lomé
70 44 51 59

PHARMACIE MATHILDA
Rue des Evalas, Aflao Gakli, 05 BP 524
22 51 15 34

PHARMACIE NOTRE DAME
Rue Assiyéyéd Hédzranawoé, BP 363
22 42 74 04

PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES
Bd. Adidoadin-Assiyéyéd, Agoè Anomé, BP 05
22 44 01 01

PHARMACIE REGINA PACIS
Sur la Nationale N°1 Adétikopé près du Bar Sous l'Antenne
96 80 10 22

PHARMACIE SAINT PHILIPPE
Zanguéra, Route Lomé-Kpalimé, près de la station de service OANDO
90 67 33 24

PHARMACIE SAINT PIERRE
88, boulevard du Haho, Hédzranawoé Sagboville, BP 30717
22 26 19 73

PHARMACIE SAINT SYLVESTRE
Sanguéra, Quartier Sanyramé, non loin du rond-point Sanyramé
93515198

PHARMACIE SEPOPO
Adakpamé, grand contournement, rond point Sawleto non loin de la Station SOMAYAF
70 34 65 65

PHARMACIE SIKA
DJAGBLE, Hiheatro à 200m du complexe scolaire la Persévérance, Rte Akakpoe - Gbamakopé
92620651

PHARMACIE TCHEP'SON
Face terminal du Sahel, Agoè zongo
96 90 04 64

PHARMACIE VOLONTAS DEI
Avédji carrefour SUN CITY
70 42 23 60

PHARMACIE ZOSSIME
Zossimé, route de Sanguéra près du marché de Zossimé
99 99 80 75

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Groupe Média Pyramide

10 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE D'UNE PRESSE PROFESSIONNELLE ET RESPONSABLE

Le Groupe Média Pyramide a célébré, samedi 25 juillet 2026 à l'Hôtel Sarakawa à Lomé, ses dix années d'existence au cours d'une cérémonie solennelle marquée par la présence de la ministre

chemin parcouru par le groupe, a été présentée comme une étape de maturité et un appel à davantage de professionnalisme, d'innovation et de responsabilité dans le paysage médiatique togolais.



de la Communication, Mme Yawa Kouigan, des représentants des institutions de régulation, des responsables de médias, des partenaires ainsi que de plusieurs personnalités. Une décennie qui, au-delà du

Créé en 2016 dans un environnement médiatique en pleine mutation, le Groupe Média Pyramide s'est progressivement imposé à travers ses différents supports, notamment Pyramide FM et Pyramide TV.

Pour son président-directeur général, l'honorable Germain Wona, ces dix années constituent le résultat des efforts conjugués de femmes et d'hommes qui ont contribué, dans la visibilité comme dans l'ombre, à faire de l'entreprise un acteur au service des citoyens.

Dans son allocution de circonstance, Germain Wona a rendu hommage à l'ensemble des journalistes et collaborateurs du groupe pour leur engagement, leur disponibilité, leur courage et leur sens du devoir. Il a également salué l'apport des partenaires, de la Haute Autorité de la Communication Écrite, Audiovisuelle et Numérique (HARC), des organisations professionnelles de la presse et surtout des auditeurs et téléspectateurs, sans lesquels les médias ne sauraient pleinement remplir leur mission.

Cette célébration a également été l'occasion pour le PDG du Groupe Média Pyramide de rendre hommage à Eugène



Kossi Atigan-Ameti, ancien directeur de Pyramide TV, récemment arraché à notre affection. Un hommage empreint d'émotion, en reconnaissance de sa contribution au développement du groupe et de son engagement dans le secteur des médias.



Pour Germain Wona, les dix années écoulées ont permis au groupe de transformer une ambition initiale en une réalité concrète, malgré les difficultés et les épreuves rencontrées. Cette étape ne saurait toutefois constituer un aboutissement. Elle doit, selon lui, ouvrir une nouvelle phase caractérisée par davantage de responsabilité, de créativité et d'innovation, dans un secteur médiatique devenu de plus en plus exigeant.

Présente à cette cérémonie, la ministre de la Communication, Mme Yawa Kouigan, a salué le parcours réalisé par le Groupe Média Pyramide et les efforts de son président-directeur général pour inscrire l'entreprise dans une dynamique de professionnalisme et de respect des textes législatifs et réglementaires qui encadrent le secteur. Elle a également réaffirmé la volonté du gouvernement, à travers son département, de ne ménager aucun effort en faveur d'une presse plus libre et professionnelle, afin de contribuer à un enracinement toujours plus profond de la démocratie au Togo.

La présence de la ministre a également été saluée par le représentant de la HARC, qui y a vu un témoignage de l'attachement des pouvoirs publics et du Président du Conseil au développement d'une presse responsable et professionnelle. Selon lui, l'attention accordée aux médias traduit aussi leur importance dans la consolidation de la démocratie, de la cohésion sociale et du développement national.

Le représentant de la HARC a adressé les félicitations de l'institution au président-directeur général du Groupe Média Pyramide pour son engagement et son dynamisme au service de l'information. Il a également salué le travail accompli par les collaborateurs du groupe, les invitant à main-

tenir cette dynamique au bénéfice des populations. À ses yeux, le Groupe Média Pyramide s'est progressivement affirmé comme un acteur incontournable du paysage médiatique togolais, notamment à travers la qualité et la diversité des programmes proposés au public.

Au-delà du bilan de ses dix premières années, le Groupe Média Pyramide entend ainsi inscrire son avenir dans une démarche de consolidation de la professionnalisation du métier. Dans son discours, Germain Wona a rappelé que les médias ne se limitent pas à informer : ils participent également à l'éducation, au divertissement, à la transmission des valeurs et au renforcement de la cohésion sociale. Dans une société où la communication occupe une place croissante, il a appelé les acteurs du secteur à prendre pleinement conscience de leur responsabilité.

Le PDG du groupe a, dans cette perspective, exhorté les médias togolais à rechercher davantage la perfection, l'innovation, la solidarité et la culture de bonnes relations professionnelles. Il a également réitéré l'engagement du Groupe Média Pyramide à poursuivre ses efforts en faveur du respect de l'éthique et de la déontologie, tout en encourageant la HARC à maintenir ses actions de conseil et d'accompagnement au profit des médias.

La célébration du dixième anniversaire a enfin été placée sous le signe de la reconnaissance. Germain Wona a exprimé sa gratitude aux autorités, aux partenaires et aux collaborateurs qui ont accompagné le groupe au cours de son parcours, avec une mention particulière à la Fondation Afrique Développement International (FADI), présentée comme un partenaire fidèle.

À travers cette célébration, le Groupe Média Pyramide ne s'est donc pas seulement offert un regard rétrospectif sur une décennie d'existence. Il a surtout réaffirmé son ambition de poursuivre son développement en demeurant attaché aux exigences professionnelles qui doivent guider le métier de journaliste. Un engagement salué par la ministre de la Communication et la HARC, qui ont invité les autres acteurs du paysage médiatique togolais à s'inspirer de cette dynamique afin de contribuer collectivement à l'édification d'une presse davantage professionnelle, responsable et au service de la société.

Cette célébration été agrémentée par la prestation de l'artiste togolais King Mensah.

La rédaction

Voie publique Au Togo

LE GOUVERNEMENT PASSE À L'OFFENSIVE CONTRE LES OCCUPATIONS ANARCHIQUES

Le gouvernement renforce son dispositif de contrôle de l'espace public. À travers une nouvelle phase d'opérations déployée sur toute l'étendue du territoire national, le ministère de la Sécurité entend mettre fin à l'occupation irrégulière des emprises de la voie publique afin de garantir une meilleure protection des personnes et des biens.

Dans une note circulaire adressée au directeur général de la Police nationale et au directeur de la Gendarmerie nationale, le ministre de la Sécurité a instruit les unités territoriales de veiller, de manière permanente, au dégagement des carrefours, ronds-points, feux tricolores et autres espaces publics occupés par des mendiants, des laveurs de pare-brise et des vendeurs à la sauvette. Cette mesure vise à restaurer l'ordre dans les espaces stratégiques où ces occupations sont devenues récurrentes.

Cette décision s'inscrit dans la continuité de l'opération engagée à la fin de l'année 2024, dont les résultats avaient permis d'améliorer sensiblement la fluidité de la circulation, de renforcer la sécurité des usagers de la route et de mieux organiser l'espace urbain. Fort de cette pre-

mière expérience, le ministère entend désormais inscrire cette action dans la durée en faisant du contrôle des emprises publiques une mission permanente des forces de sécurité intérieure. Au-delà du rétablissement de l'ordre, cette nouvelle offensive poursuit plusieurs objectifs : fluidifier le trafic routier, réduire les risques d'accidents aux intersections, prévenir les actes de délinquance opportuniste et renforcer la surveillance des espaces publics dans un contexte où les impératifs de sécurité demeurent une priorité.

Le ministère de la Sécurité rappelle toutefois que les opérations devront être conduites dans le strict respect de la dignité humaine ainsi que des dispositions légales en vigueur. L'action des forces de sécurité devra ainsi concilier fermeté dans l'appli-



tion des mesures et respect des droits des personnes concernées. Par cette initiative, le gouvernement réaffirme sa volonté de promouvoir un environnement urbain plus sûr, plus ordonné et plus favorable à la libre circulation des citoyens. Les autorités invitent enfin l'ensemble de la population à accompagner cette démarche en adoptant des comportements responsables et en contribuant activement à la préservation de l'ordre public et de la sécurité collective.

La rédaction

EVALA 2026

LA MÉDECINE S'INVITE DANS L'ARÈNE POUR PROTÉGER LES ENFANTS ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN

Les luttes traditionnelles Evala 2026 n'auront pas seulement été un moment de célébration du patrimoine culturel kabyè. Elles auront également servi de cadre à une importante action de santé publique, illustrant la volonté de faire de ce grand rendez-vous populaire un levier de développement humain. À travers une vaste campagne de consultations médicales gratuites et de dépistage des maladies cardiovasculaires chez les enfants, l'Association Médecins du Peuple a démontré que culture et santé peuvent avancer de concert au bénéfice des communautés.

Conduite par le médecin cardiologue et enseignant-chercheur des universités, le Professeur René BARGOU, également président de l'Association "Médecins du Peuple", l'équipe est intervenue dans les préfectures de la Kozah et de Doufelgou pour offrir des consultations foraines gratuites, tout en mettant un accent particulier sur le dépistage systématique des affections cardiovasculaires chez les enfants. Cette initiative s'inscrit dans une approche de médecine préventive, commu-

nautaire et inclusive, privilégiant le diagnostic précoce, l'éducation sanitaire ainsi que l'orientation des patients vers une prise en charge adaptée.

Le choix de cibler les maladies cardiovasculaires infantiles répond à un véritable enjeu de santé publique. Souvent silencieuses, ces pathologies passent inaperçues jusqu'à l'apparition de complications parfois irréversibles. En favorisant un diagnostic précoce, cette campagne contribue à améliorer les chances de prise en charge, à préserver la santé des enfants et, à terme, à renforcer le capital humain du pays.

Au-delà de l'aspect médical, cette opération traduit une vision selon laquelle les grandes manifestations culturelles doivent également devenir des espaces de sensibilisation, de prévention et de promotion du bien-être collectif. Les Evala, qui rassemblent chaque année des milliers de personnes venues de toutes les régions du Togo et de la diaspora, offrent ainsi un cadre idéal pour rapprocher les services essentiels des populations et promouvoir des comportements favorables à la santé.

Cette démarche s'inscrit dans

les orientations des politiques publiques togolaises qui accordent une place importante au développement humain, à l'amélioration de l'accès aux soins et au renforcement de la gouvernance de proximité. Dans cette dynamique, la vision portée par le Président du



Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, met l'accent sur la consolidation de la cohésion nationale, la valorisation du capital humain, la modernisation des services publics et la construction d'une croissance inclusive profitant à l'ensemble des citoyens. L'investissement dans la santé, notamment celle des enfants, apparaît ainsi comme un pilier essentiel de cette ambition nationale.

À travers cette campagne, l'Association Médecins du Peuple réaffirme sa volonté de mettre son expertise au service des communautés, en particulier des populations les plus vulnérables. Convaincue que la prévention constitue l'un des investissements les plus effi-

équipes médicales, des bénévoles, des partenaires et des communautés locales, dont la mobilisation a largement contribué au succès de cette opération.

Pour le Professeur BARAGOU S. René, cette initiative démontre qu'il est possible d'associer harmonieusement patrimoine culturel et innovation sociale. Selon lui, lorsque la médecine accompagne la tradition, que la prévention s'invite au cœur des célébrations et que l'engagement citoyen soutient l'action publique, la culture devient un puissant moteur de développement durable.

En réaffirmant sa détermination à poursuivre ses missions au service des populations, l'Association Médecins du Peuple rappelle que la santé demeure le socle de toute société prospère. Préserver la vie, protéger l'enfance et améliorer durablement le bien-être des communautés constituent autant d'actions qui participent à la construction d'un Togo plus résilient, plus solidaire et résolument tourné vers l'avenir.

La rédaction

PIA : 20 000 NOUVEAUX EMPLOIS EN PERSPECTIVE, L'AVENIR DES TRAVAILLEURS TOGOLAIS SE DESSINE

Après cinq années d'activités, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) s'apprête à franchir une nouvelle étape de son développement. Entre juin 2021 et juin 2026, le projet a progressivement posé les bases d'un écosystème industriel appelé à jouer un rôle croissant dans la transformation de l'économie togolaise. Alors que près de 7 000 emplois ont déjà été générés depuis sa mise en service, les prochaines années devraient être marquées par une accélération des investissements, de la production et surtout des opportunités d'emploi.

Pour les responsables de la plateforme, les résultats enregistrés au cours de ces cinq premières années constituent une base solide pour engager une nouvelle phase. Celle-ci ne devrait pas se limiter à l'extension des infrastructures industrielles. Elle vise également à consolider les acquis, renforcer les chaînes de valeur locales, attirer davantage d'investissements et, surtout, accroître l'impact de la plateforme sur l'emploi et les compétences nationales.

L'un des objectifs les plus significatifs annoncés pour les prochaines années concerne ainsi la

création de 15 000 à 20 000 emplois supplémentaires. Ces perspectives viennent s'ajouter aux quelque 7 000 emplois déjà générés depuis le lancement de la PIA. À travers ces nouvelles opportunités, la plateforme entend contribuer davantage à l'insertion professionnelle des jeunes et à la structuration du marché du travail, dans un contexte où la création d'emplois productifs demeure un enjeu majeur pour le développement du pays.

Cette ambition repose d'abord sur la poursuite de l'extension des infrastructures industrielles. L'objectif est d'accroître la capacité d'accueil de la plateforme, d'améliorer les conditions d'installation des entreprises et de permettre aux unités déjà présentes de renforcer leurs activités. L'arrivée de nouveaux opérateurs devrait mécaniquement élargir les besoins en main-d'œuvre, aussi bien dans les activités directement industrielles que dans les secteurs connexes liés à la logistique, aux services, à la maintenance et à la sous-traitance.

La consolidation des chaînes de valeur locales constitue également un levier important pour cette dynamique. En favorisant davantage la transformation des matières premières sur le terri-



toire national, la PIA entend contribuer à la création de valeur au Togo tout en favorisant l'émergence d'activités industrielles capables de générer des emplois durables. L'intégration progressive des filières agricoles et industrielles devrait ainsi offrir de nouvelles possibilités aux producteurs, aux transformateurs, aux entrepreneurs et aux travailleurs qualifiés.

L'attractivité de la plateforme auprès de nouveaux investisseurs nationaux et internationaux représente un autre axe déterminant. Dans un environnement régional marqué par une forte concurrence pour attirer les capitaux industriels, la PIA entend capitaliser sur ses infrastructures, son environnement d'affaires et son modèle intégré pour susciter de nouvelles implantations. Chaque nouvel investissement pourrait ainsi constituer un point d'appui supplémentaire pour l'emploi et le

développement des compétences locales.

Mais au-delà du nombre d'emplois à créer, l'enjeu des prochaines années sera également celui de leur qualité et de l'adéquation des compétences avec les besoins de l'industrie. La PIA ambitionne dans cette perspective de renforcer la formation des jeunes, l'apprentissage sur le terrain et les transferts de technologie. L'objectif est de permettre aux travailleurs togolais de mieux maîtriser les outils, procédés et technologies modernes utilisés dans les unités industrielles implantées sur la plateforme.

Cette orientation pourrait contribuer à faire de la PIA bien plus qu'un simple espace de production. La plateforme se présente progressivement comme un véritable cadre de développement des compétences, où les travailleurs peuvent acquérir une expérience professionnelle

directement au contact des réalités industrielles. La montée en expertise de la main-d'œuvre locale apparaît ainsi comme l'un des éléments essentiels de la nouvelle phase qui s'ouvre.

Les cinq prochaines années s'annoncent donc comme une période charnière. La PIA devra simultanément poursuivre son expansion, attirer de nouveaux investisseurs, renforcer les chaînes de valeur nationales et faire émerger une main-d'œuvre davantage qualifiée. Pour le Togo, l'enjeu dépasse dès lors la seule performance d'une plateforme industrielle : il s'agit de transformer l'investissement industriel en opportunités concrètes pour les travailleurs, les jeunes et l'ensemble de l'économie nationale.

Avec l'ambition de créer jusqu'à 20 000 emplois supplémentaires, la PIA entend ainsi amplifier les effets déjà enregistrés depuis 2021. Si ces objectifs se concrétisent, la plateforme pourrait renforcer considérablement son rôle dans la diversification de l'économie, l'insertion professionnelle des jeunes et la transformation locale des ressources. L'avenir des travailleurs togolais pourrait donc se jouer, en partie, dans cette nouvelle phase d'accélération industrielle où l'emploi, la formation et le transfert de compétences seront appelés à occuper une place centrale.

LM



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



TOUS À L'ÉCOLE

Donnez-leur les moyens de réaliser leurs rêves

**Réponse
Express**

*24H pour les renouvellements et
48H pour les nouveaux dossiers
(jours ouvrés)*

Remboursement
11 mois
maximum

Jusqu'à
5 mois
de salaire

